

Nice,

Le 12 juillet 2018

Madame la Directrice régionale,

Par la présente, je vous confirme que la mise à jour de l'étude d'impact, qui sera menée à l'occasion du dossier de réalisation de la ZAC du Grand Arénas, intégrera le périmètre de 8 hectares qui constitue l'opération d'aménagement du quartier du pôle d'échanges multimodal comme indiqué sur le plan ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Régionale, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bien cordialement,

Le Directeur Général,



Olivier SASSI

Madame Corinne TOURASSE
Directrice régionale
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)
PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
16, rue Antoine Zattara – CS 70248
13331 MARSEILLE CEDEX 03

P.J. : 1 plan

GRAND ARENAS / POLE D'ECHANGES MULTIMODAL PLAN DE MASSE

